

Responsable du service Mobilité

I - DESCRIPTION DU POSTE :

1 – METIER TERRITORIAL CORRESPONDANT	Fiche métier CNFPT
2 – CATEGORIE D'EMPLOI DE L'AGENT	Catégorie : A Filière : Administrative ou Technique Cadre d'emploi : Attaché / Ingénieur / <i>Statut : Titulaire ou contractuel sur la base de l'article 3-3-2 de la loi n° 84-53 du 26/01/84</i>
3 – DIRECTION D'AFFECTATION	Aménagement du territoire
4 – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	Communauté d'Agglomération "Valenciennes Métropole" 2, Place de l'Hôpital Général - B.P. n° 60.227 59.305 - VALENCIENNES Cedex
5 – EFFECTIF DE LA DIRECTION OU DU SERVICE D'AFFECTATION	2 agents au sein du service
6 – RATTACHEMENT HIERARCHIQUE DIRECT	Le Directeur Général des services techniques
7 - DUREE & REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	Poste à temps complet
8 – CONDITIONS & SUJETIONS PARTICULIERES DU POSTE	
9 – FAMILLE DE POSTE	Famille 2
10- GROUPE RIFSEEP	A 2

II – OBJET DU POSTE :

Dans le cadre de son PCAET 2020-2026, l'Agglomération a fait de la **mobilité durable** un axe majeur de sa stratégie d'action en faveur de la transition écologique.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de cette stratégie, la ou le Responsable du service Mobilité assure le pilotage opérationnel des actions définies par la collectivité. Dans ce cadre, il est en charge de **4 missions principales** :

- **Le pilotage opérationnel des projets Mobilité**
- **L'animation et le développement des partenariats**
- **La contribution à la définition des orientations stratégiques la collectivité**
- **La gestion du Service**

La ou le Responsable est à la fois agent d'études stratégique et de conception de projets et agent de terrain qui suit la réalisation concrète des projets.

La ou le responsable encadre un chargé de mission intégré à son service qui suit et anime le Conseil de développement de Valenciennes Métropole

III – CONTENU DU POSTE :

1 – MISSIONS PRINCIPALES & ACTIVITES DU POSTE	La ou le Responsable du service Mobilité est en charge de 4 missions principales : • Le pilotage opérationnel des projets Mobilité : → Elle ou il assure l'élaboration et le suivi des projets portés par collectivité et notamment la mise en œuvre du Plan Vélo, le suivi du déploiement du réseau d'IRVE et plus
---	--

	largement le développement des solutions de mobilité durable (voyageurs et marchandises). → Elle ou il contribue, en lien avec le SIMOUV (AOM), à la mise en œuvre de la politique de mobilité définie dans le Plan de Mobilité du Valenciennois → Elle ou il organise la production des études, participe à la recherche de financements et à l'évaluation des actions. • L'animation et le développement des partenariats : → Elle ou il sert d'interface entre les élus, le SIMOUV, les partenaires associatifs et les professionnels des secteurs. → Elle ou il contribue au développement de synergies entre les acteurs pour favoriser la mise en œuvre des politiques publiques. • La contribution à la définition des orientations stratégiques de la collectivité : → Elle ou il participe à la préparation des éléments nécessaires à la prise de décision à travers la production d'outils de connaissance et l'apport d'expertises → Elle ou il assure une veille active sur les sujets relevant du service, en lien avec les réseaux professionnels • La gestion du Service : → Elle ou il met en place une organisation optimale du travail au sein du Service et les relations avec les autres services → Elle ou il assure la gestion administrative et financière du Service comprenant celui du Conseil de développement → Elle ou il élabore et propose le budget annuel → Elle ou il participe aux actions de communication
2 – EFFECTIF A ENCADRER (le cas échéant)	2
3 – LIAISONS FONCTIONNELLES INTERNES & EXTERNES	▪ <u>Interne</u> : responsable hiérarchique & services de Valenciennes Métropole, échanges ponctuels avec les élus référents ▪ <u>Externe</u> : SIMOUV, acteurs de la mobilité, public, bureaux d'études, collectivités partenaires
4 – MOYENS MIS À DISPOSITION	▪ Ordinateur et suites logicielles inhérentes aux responsabilités de l'agent ; ▪ Progiciels métiers ▪ Presse spécialisée ▪ Téléphone portable
5 – EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	▪ Non

IV – COMPETENCES REQUISES :

1 – FORMATION –
CONNAISSANCES
THEORIQUES
(Professionnelles &
Développement du savoir-faire)

Capacités requises :

Formation supérieure (BAC +5, universitaire ou école d'ingénieur, doctorat), avec une première expérience dans le domaine de la mobilité et des transports en bureau d'études, en collectivité locale ou dans une structure dédiée à la mobilité.

- Connaissance et maîtrise des outils d'aide à la décision : productions cartographiques, rédaction de notes de synthèses, utilisation des outils de collecte et d'analyse de données...
- Disponibilité permettant une large amplitude de temps de travail, l'animation de réunions en soirée et la participation 2 à 3 fois par an à des événements organisés le week-end
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et du dialogue
- Force de proposition

	Connaissance	Pratique	Maîtrise	Expertise
Connaissances et intérêts pour les questions de mobilité et de transports				X
Compétence en management de projet				X
Connaissance des acteurs et des partenaires possibles			X	
Qualités d'animation et de conduite de réunions			X	

2 – ORGANISATION
PERSONNELLE – SAVOIR
FAIRE

Forte aptitude à l'écoute, la concertation et la communication ;
Qualité d'expression écrite et orale ;
Rigueur et méthode dans le travail ;

3 – RELATIONS HUMAINES –
SAVOIR ETRE

Aisance relationnelle et qualités d'écoute ;
Compétences managériales

4 – MANAGEMENT - GESTION
(d'équipe - de projets)

De projets et d'équipe

Fiche de poste validée par le Supérieur le :

Signature :

Fiche de poste notifiée à l'agent le :

Signature de l'agent :